

Plessis : les propositions de hauts fonctionnaires pour résoudre la crise migratoire

Un groupe de hauts fonctionnaires français baptisé « Plessis » a publié le 14 octobre 2015 dans le Figarovox une [tribune](#) pour proposer des solutions concrètes à la crise migratoire que connaissent la France et l'Europe. Refusant de la considérer comme une fatalité ils pointent les risques de déstabilisation sociale par l'arrivée massive de musulmans et d'attentat terroriste. Ils s'inspirent notamment de mesures mises en place avec succès par l'Australie.

Voici les principales mesures préconisées pour **réduire les entrées** de clandestins et de demandeurs d'asile (A), **limiter le séjour** irrégulier et les effets cliquet de la présence en France (B), **faciliter les retours** (C) :

A - Réduire les entrées de clandestins et de demandeurs d'asile :

-

Aider les populations déplacées des pays en guerre **au plus près de leur pays d'origine** pour faciliter l'accueil (proximité culturelle) et le retour (proximité géographique)

-

Délocaliser le traitement des demandes d'asile hors de France (raccompagner les bateaux vers les pays d'origine ou des centres extra-territoriaux de traitement des demandes) pour éviter d'introduire en France des demandeurs d'asile qui à 70% ne sont pas réellement persécutés mais sont des candidats à l'immigration économique ou sociale et pallier ainsi l'extrême inefficacité des reconduites des déboutés (moins de 5%)

-

N'admettre en France que les personnes s'étant vues effectivement accorder le statut de réfugié au sens de la convention de Genève ou de la Constitution

-

Conditionner les aides bilatérales et européennes à une lutte effective des pays d'origine contre les filières d'immigration clandestine

B – Limiter le séjour irrégulier et les effets cliquet de la présence en France

•

Examiner immédiatement les demandes d'asile faites en France sans créer aucun droit connexe à la seule présence en France

•

Reconduire immédiatement et systématiquement les déboutés sans possibilité de solliciter un titre de séjour pour un autre motif sinon après retour dans le pays d'origine

•

Organiser un référendum sur l'arrêt de l'immigration (les Français n'ayant jamais été consultés à ce sujet)

•

Refuser tout statut aux étrangers en situation irrégulière (suppression de l'AME, refus de scolarisation des enfants en milieu ordinaire)

•

Fixer un principe : franchir illégalement les frontières de l'Union Européenne ne crée aucun droit

•

Inscrire dans la Constitution, via un référendum, que les régularisations d'étrangers en situation irrégulière sont interdites (pour enrayer le puissant moteur à l'immigration clandestine que constitue l'espoir de régularisation)

C – Faciliter les retours :

•

Inciter au départ les étrangers inactifs légalement présents sur notre territoire (perception des allocations chômage dans le pays d'origine mais allègement des autres charges pour la collectivité nationale : logement, santé...)

•

Faciliter l'éloignement forcé des immigrés illégaux (6.500 seulement en 2014 en dehors de l'espace Schengen alors que les entrées sont massives)

-

Enregistrer sérieusement les entrées et sorties d'étrangers du territoire (pour recherche et expulsion de ceux qui s'y maintiennent illégalement)